

# VILLERS-SIR-SIMON

## HISTOIRE

Harbaville attribue le nom de notre village à une suite de Seigneurs du nom de Simon dont le premier aurait été un brave et valeureux Chevalier croisé du XII<sup>ème</sup> siècle.

En réalité, dans l'affirmation d'Harbaville, il y a du vrai et il y a du faux.

Avant le Moyen-Âge, ce n'est pas l'individu qui donne le nom à la terre mais bien la terre qui donne le nom à l'individu !

Il y a bien eu une lignée de Seigneurs dont au moins un était nommé SIMON de VILLARS (*citée dans une charte de 1152 en tant que Seigneur de cette terre et de celle d'Ambrines*) qui partit aux croisades après avoir affranchi ses manants et donné une importante partie de sa fortune à la « table des pauvresseurs<sup>1</sup> de sa seigneurie ».

A son retour, il ne réclama pas la restitution de ses biens.

Aussi, pour honorer la mémoire de cet homme de bien, les manants de cette terre adoptèrent, pour leur communauté, le nom de « Villers Sire Simon », remplaçant ainsi le nom d'origine qui était « Villars-le-Vert ». Les habitants sont les Simonivillersois.

Villers vient de Villars, déformation d'un mot « bas-latin » : **VILLARE** qui indique sur ces lieux, la présence d'une petite villa gallo-romaine fortifiée (dont on aurait retrouvé, récemment, la position des fondations !).

Sous l'Ancien Régime, Villers Sir Simon est l'une des 725 communautés qui constituaient le riche Comté d'Artois<sup>2</sup>.

Quant au problème de l'appartenance de notre « commune » à une intendance, Villers va suivre de manière très régulière l'histoire de la ville d'Arras

Sur le plan Fiscal, Villers, se situant au sein des Pays d'Etat et des provinces conquises sur les anciens Pays-Bas, n'était assujettie ni à la taille ni à la gabelle. En même temps que tout l'Artois, Villers abandonnait la Capitation en 1701, le Dixième en 1733 pour une première partie et en totalité en 1741 et pour finir, le Vingtième en 1756.

Sur le plan religieux, Villers appartenait, avant la révolution, au diocèse et archidiaconé d'Arras, au doyenné d'Aubigny (district d'Avesnes-le-Comte [1760], puis d'Aubigny [1778]). C'était un démembrement de la paroisse de Penin dont la dîme appartenait à l'abbaye d'Etrun. Enfin, son église, dédiée à saint Eloi, est du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

En matière de justice, Villers était soumise au conseil d'Artois et dépendait de la Gouvernance d'Arras; de la Haute Justice d'Aubigny-la-Marche. Villers dépendait aussi du Baillage secondaire d'Avesnes le Comte.

Jusqu'en 1764, il n'y eut qu'un seul Gouvernement Général de Picardie et d'Artois. L'Artois fut érigé en Gouvernement Général distinct en 1765; Villers était donc placée à ces différentes époques sous l'autorité de ces deux Gouvernements.

<sup>1</sup> Ancêtre de notre C.C.A.S. actuel.

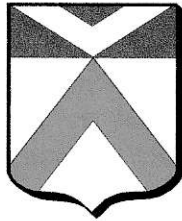
<sup>2</sup> Qu'appelait-on « communauté »? En Artois, on préférait, contrairement à la Flandre ou au Hainaut, ce terme à celui de paroisse car, nous explique BIGNON en 1698: «*Le terme de paroisse n'est connu en Artois que par rapport au spirituel; en toutes autres affaires, soit administratives, militaires ou de finances, on use du terme de communauté*»

Sous la révolution française, répondant au besoin des révolutionnaires de faire table rase de tout ce qui avait été et qui avait fait l'histoire de notre pays, notre commune perdait partiellement en l'an II et pour quelques années, son nom d'origine et s'appela VILLERS LA MONTAGNE.

**Il y avait trois seigneuries à Villers-Sir-Simon<sup>3</sup> :**

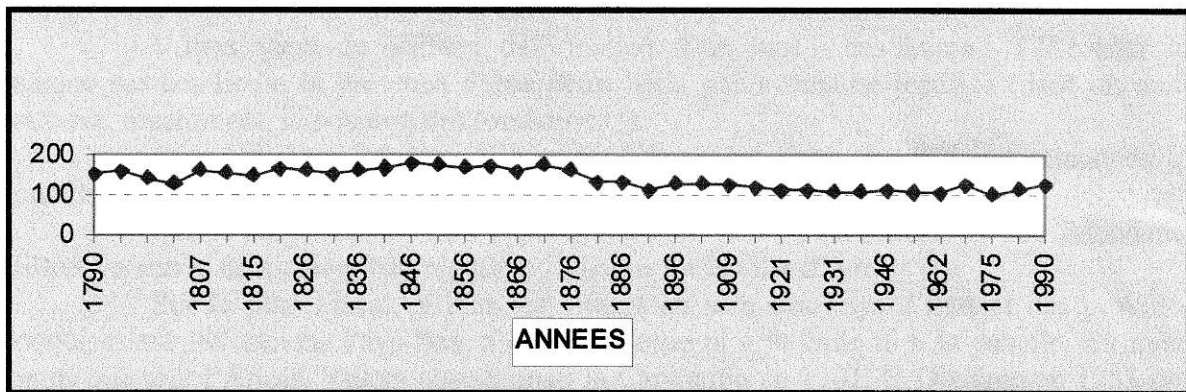
- La première relevait d'Aubigny en Artois et fut vendue en 1582 par Blondel, Baron de Quincy, Seigneur d'Ablain à Jean Baptiste Boucquel de Beauval.
- La seconde relevait de Berlette et fut vendue en 1673 par Hélène Le Petit, fille de Georges, gentilhomme d'Artois à Charles Boromé Boucquel, chanoine d'Arras et oncle du président de la Gouvernance d'Arras.
- La troisième, dite de Grincourt appartenait à la famille de Belvalet d'où elle passa à Venant, Seigneur de Famechon.

**Les Armoiries sont**



*« D'argent au chevron de gueules au chef d'azur chargé d'un chevron renversé d'argent mouvant du chef de l'écu »*

**Population de Villers**



Depuis la révolution, la population simonivillersoise reste aux environs de 139 membres avec les chiffres extrêmes de 177 en 1846 et de 99 en 1975.

Notre village qui s'étend sur 247 ha, compte, aujourd'hui, 154 habitants, répartis dans 58 maisons. En 2007, Villers-Sir-Simon comptait 135 habitants (soit, déjà, une augmentation de 11 % par rapport à 1999).

**Pyramide des âges en 2007 en pourcentage**

Villers-Sir-Simon			Pas-de-Calais	
Hommes	Femmes	Classe d'âge	Hommes	Femmes
0,0	0,0	90 ans ou +	0,2	0,8
6,7	6,9	75 à 89 ans	5,1	9,1
11,7	13,9	60 à 74 ans	11,1	12,9
20,0	13,9	45 à 59 ans	21,0	20,1
28,3	20,8	30 à 44 ans	20,9	19,6
13,3	13,9	15 à 29 ans	20,4	18,5
20,0	30,6	0 à 14 ans	21,3	18,9

Selon les sources de l'INSEE, Villers-Sir-Simon occupe le 30 677<sup>e</sup> rang au niveau national, alors qu'elle était au 31 049<sup>e</sup> en 1999.

<sup>3</sup> 2 terriennes et 1 d'argent, de revenus